

PROGRAMME DE FORMATION

PRÉVENTION DES RISQUES LIÉS A L'ACTIVITÉ PHYSIQUE SANITAIRE ET SOCIAL (PRAP 2S)

MAJ 26/04/2024

Objectifs :

- ❖ Se situer en tant qu'acteur de prévention des risques liés à l'activité physique dans son établissement
- ❖ Connaître les risques liés à son activité ou à son métier
- ❖ Observer et d'analyser sa situation de travail en s'appuyant sur le fonctionnement du corps humain, afin d'identifier les différentes atteintes à la santé susceptibles d'être encourues.
- ❖ Participer à la maîtrise du risque dans son établissement et à sa prévention.
- ❖ Adopter de bonnes pratiques et des gestes appropriés à la tâche à effectuer
- ❖ Proposer à son encadrement des améliorations techniques ou organisationnelles d'aménagement de son poste de travail
- ❖ Mobiliser les personnes concernées par la prévention des risques

Programme :

Organisation d'une rencontre préalable dans l'établissement avec un responsable afin d'étudier l'environnement et les risques (recommandée)

Séquence 1 - Enjeux de la prévention et risques du travail

- ❖ LES ACCIDENTS ET ACCIDENTS DU TRAVAIL, Notions d'accident du travail, maladie professionnelle, risques Comportements et les conséquences des AT et MP.
- ❖ L'ACTIVITE PHYSIQUE DANS UNE SITUATION DE TRAVAIL, Notion de situation de travail et d'activité physique, Mettre en place une méthode d'analyse des situations de travail.

Séquence 2 - Fonctionnement et limites du corps humain

- ❖ NOTIONS ELEMENTAIRES D'ANATOMIE, Localiser les différents éléments de l'anatomie, Identifier les dommages et leurs conséquences, Evaluer les facteurs de risques.
- ❖ PREVENTION DES ACCIDENTS, Déterminer les différentes sollicitations liées à son activité, Connaitre les caractéristiques et les déterminants de l'activité physique, Analyser les dommages potentiels et les caractéristiques liées à l'activité.

Séquence 3 - Observation, description et analyse de sa situation de travail

- ❖ APPLICATIONS PRATIQUES, Etude du poste de travail et des pistes d'amélioration, Plan d'action pour mettre en œuvre les aménagements souhaités.

Séquence 4 - Participation à la maîtrise du risque (principes d'économie d'effort et de sécurité physique appliqués à l'aide à la mobilité réduite des personnes

- ❖ EXPOSE PAR LES PARTICIPANTS DE SITUATIONS COMPLEXES ET RÉFLEXIONS SUR DES SOLUTIONS INADAPTATION, Solutions d'adaptation des différentes techniques de mobilisation, applications des règles de base pour limiter les risques, éviter le répétitif dans ses gestes ou postures contraignantes, argumenter sur la nécessité d'adapter sa méthode de travail.

Durée :

Prix : 1 008,00 €



Public : *Personnels de la santé et du secteur médico-social*

Prérequis :

Moyens pédagogiques :

L'ensemble du matériel pédagogique est fourni par le prestataire de formation (matériel de projection, supports pédagogiques, et documents pour les stagiaires...)

Le référent handicap est à votre disposition pour organiser la compensation du handicap en cas de contraintes.

Méthode pédagogique :

- ❖ *Active et participative*
- ❖ *Evaluation des pratiques pré-stage (questionnaire)*
- ❖ *Exposés*
- ❖ *Travaux pratique*
- ❖ *Exposé par les participants de situations complexes et réflexion sur les solutions d'adaptation des différentes techniques de mobilisation.*
- ❖ *Outils et aides techniques utilisés dans le centre demandeur de la formation.*
- ❖ *Outils et aides techniques présentés par le formateur.*
- ❖ *Livret pédagogique des principes de manutention et livret de fin de formation illustré par les photographies réalisées pendant la formation*

Modalités de suivi :

En début de formation - Un Questionnaire préformation permettra au formateur d'apprécier les connaissances des participants. Ces informations seront un des éléments de référence pour la réalisation du bilan de fin de formation.

En cours de formation - Le formateur procède à des évaluations, en fin de modules, afin de vérifier la progression et la satisfaction du groupe.

Bilan de fin de formation - Un Questionnaire post formation permettra au formateur d'établir un bilan de fin de formation.

Par ailleurs, une évaluation générale de la qualité de notre prestation sera faite en présence du formateur, et dans la mesure de leur disponibilité, d'un cadre de l'établissement ou du directeur des soins. Ce bilan a pour objet de recueillir le niveau de satisfaction des participants.

Une attestation de fin de formation sera délivrée à chaque participant

Validation :

Une attestation de fin de formation, avec la validation des objectifs, sera délivrée à chaque participant.

CERTIFICAT d'ACTEUR PREVENTION PRAP2S de l'INRS

Nos formateurs :

Mr VALETTE René

- *Ambulancier SMUR pendant 27 ans*
- *Enseignant Responsable encadrement IFA pendant 11 ans*
- *Titre de Formateur PRAP2S agréé par L' INRS*
- *Diplôme Universitaire de Pédagogie des sciences de la santé*

- Formateur PRAP agréé par L' INRS / PRAP2S
- Formateur AFGSU
- Formation continue hospitalière : Aides soignants, IDE, IADE, Manipulateurs radio, techniciens de laboratoire, Ambulanciers SMUR...
- Perfectionnement à l'urgence des ambulanciers privés
- Mise en place de tutorat et suivi des stagiaires

Responsable pédagogique et Référente handicap :

Mme Laurie COURATIN – Responsable Centre de Formation – Ingénieure de formation et.

Rédaction en 2015 d'un Mémoire de recherche portant sur « l'accompagnement pour l'autonomisation et pour l'emploi des personnes en situation de handicap ».

Le référent handicap est à votre disposition pour organiser la compensation du handicap en cas de contrainte à l'adresse suivante : cadre@sauveperformance.fr